



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE DU COMPLEXE D'ANIMATIONS
CULTURELLES ET FESTIVES
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE
LA VILLE DE COURNON D'Auvergne**

Numéro SIRET : 216 301 242 00204

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE CLERMONT BANLIEUE

M.14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

COMPLEXE D'ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES

ANNEE 2015

Le budget doit être présenté en euros sans décime ni centime

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.9	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie		X
p.12-13	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.14	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.15	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette – Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés en cours d'année		X
	A2.8 - Etat de la dette – Dette pour financer l'emprunt d'autres organismes		X
p.16	Etat de l'actif immobilisé	X	
p.17	Etat des amortissements	X	
p.18	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.18	A4 - Etat des provisions	X	
p.18	A5 - Etalement des provisions	X	
p.19	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.20	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p. 21	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.22	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.23	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepe

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publi

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- ~~avec ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....
 II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- ~~budgétaires (délibération n° du).~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	188 410,00	166 850,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	21 560,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		188 410,00	188 410,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	86 250,00	76 540,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	70 410,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		86 250,00	146 950,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	274 660,00	335 360,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	38 250,00	0,00	38 100,00	38 100,00	38 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 855,00	0,00	33 870,00	33 870,00	33 870,00
Total des dépenses de gestion courante		70 105,00	0,00	71 970,00	71 970,00	71 970,00
66	Charges financières	40 140,00	0,00	39 800,00	39 800,00	39 800,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		110 745,00	0,00	111 870,00	111 870,00	111 870,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	75 345,00		76 540,00	76 540,00	76 540,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		75 345,00		76 540,00	76 540,00	76 540,00
TOTAL		186 090,00	0,00	188 410,00	188 410,00	188 410,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	188 410,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	700,00	0,00	850,00	850,00	850,00
75	Autres produits de gestion courante	168 000,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00
Total des recettes de gestion courante		168 700,00	0,00	164 850,00	164 850,00	164 850,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		170 700,00	0,00	166 850,00	166 850,00	166 850,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		172 700,00	0,00	166 850,00	166 850,00	166 850,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 560,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	188 410,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	76 540,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	17 000,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
Total des dépenses d'équipement		17 000,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	41 500,00	0,00	69 750,00	69 750,00	69 750,00
Total des dépenses financières		41 500,00	0,00	69 750,00	69 750,00	69 750,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		58 500,00	0,00	86 250,00	86 250,00	86 250,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	28 775,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		30 775,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		89 275,00	0,00	86 250,00	86 250,00	86 250,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 250,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 345,00		76 540,00	76 540,00	76 540,00
041	Opérations patrimoniales (4)	28 775,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		104 120,00		76 540,00	76 540,00	76 540,00
TOTAL		104 120,00	0,00	76 540,00	76 540,00	76 540,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	70 410,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 950,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	76 540,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotatin initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 100,00		38 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 870,00		33 870,00
66	Charges financières	39 800,00	0,00	39 800,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	76 540,00	76 540,00
Dépenses de fonctionnement – Total		111 870,00	76 540,00	188 410,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	188 410,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	69 750,00	0,00	69 750,00
21	Immobilisations corporelles (6)	16 500,00	0,00	16 500,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		86 250,00	0,00	86 250,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 250,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	850,00		850,00
75	Autres produits de gestion courante	164 000,00		164 000,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		166 850,00	0,00	166 850,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	21 560,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	188 410,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		76 140,00	76 140,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Ch. à répartir sur pls Ex.</i>		400,00	400,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	76 540,00	76 540,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	70 410,00
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	146 950,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	38 250,00	38 100,00	38 100,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	17 200,00	17 700,00	17 700,00
60631	Fournitures d'entretien	800,00	800,00	800,00
60632	Fournitures de petit Equip.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	150,00	150,00	150,00
61522	Bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	600,00	1 700,00	1 700,00
6156	Maintenance	3 500,00	4 100,00	4 100,00
616	Primes d'assurances	900,00	850,00	850,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	0,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 855,00	33 870,00	33 870,00
6331	Versement de transport	320,00	350,00	350,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	120,00	100,00	100,00
6333	Part.Emp. à la Form.Prof.Cont.	250,00	250,00	250,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	210,00	350,00	350,00
6338	Aut.Imp.Tx.&Vers.Ass.sur Rém.	110,00	100,00	100,00
64111	Rémunération principale	19 535,00	18 020,00	18 020,00
64112	NBI, sup de trait. & ind. Res.	0,00	850,00	850,00
64118	Autres indemnités	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	3 810,00	6 000,00	6 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	500,00	0,00	0,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	1 110,00	1 150,00	1 150,00
64832	Cont.au Fds de Comp. de CPA	390,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		70 105,00	71 970,00	71 970,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	40 140,00	39 800,00	39 800,00
66111	Intérêts réglés à échéance	39 700,00	40 400,00	40 400,00
66112	Intérêts rattachement ICNE	-1 560,00	-600,00	-600,00
668	Autres charges financières	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	100,00	100,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	500,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		110 745,00	111 870,00	111 870,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	75 345,00	76 540,00	76 540,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	74 945,00	76 140,00	76 140,00
6812	Dot.Amort.Ch. Fonct. à Rép.	400,00	400,00	400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		75 345,00	76 540,00	76 540,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 345,00	76 540,00	76 540,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		186 090,00	188 410,00	188 410,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			188 410,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	36 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-36 600,00
= différence ICNE N - ICNE N-1	-600,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	700,00	850,00	850,00
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	700,00	850,00	850,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	168 000,00	164 000,00	164 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	64 000,00	64 000,00
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	108 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		168 700,00	164 850,00	164 850,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits except divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		170 700,00	166 850,00	166 850,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	2 000,00	0,00	0,00
796	Transferts de Ch. financières	2 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	172 700,00	166 850,00	166 850,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		21 560,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		188 410,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	17 000,00	16 500,00	16 500,00
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	0,00	4 000,00	4 000,00
2181	Instal. Gén., Ag. et Am. Div.	17 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 000,00	16 500,00	16 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	41 500,00	69 750,00	69 750,00
1641	Emprunts en francs ou Euros	41 500,00	69 750,00	69 750,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		41 500,00	69 750,00	69 750,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		58 500,00	86 250,00	86 250,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	2 000,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	2 000,00	0,00	0,00
4817	<i>Pén.de Renég. de la Det.</i>	2 000,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	28 775,00	0,00	0,00
2041512	<i>GFP de rattachement-Bâtiments</i>	28 775,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 775,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		89 275,00	86 250,00	86 250,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				86 250,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement
- (6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	75 345,00	76 540,00	76 540,00
28041512	<i>GFP de rattachement bât & inst</i>	57 784,00	57 784,00	57 784,00
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	0,00	314,00	314,00
28128	<i>Autres Ag. et Am. de Terr.</i>	456,00	456,00	456,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	3 895,00	3 895,00	3 895,00
28135	<i>Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.</i>	120,00	120,00	120,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	604,00	604,00	604,00
28181	<i>Instal.Gén.,Ag.&Am. des Const.</i>	895,00	895,00	895,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	0,00	670,00	670,00
28184	<i>Mobilier</i>	2 108,00	2 108,00	2 108,00
28188	<i>Autres</i>	9 083,00	9 294,00	9 294,00
4817	<i>Pén.de Renég. de la Det.</i>	400,00	400,00	400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		75 345,00	76 540,00	76 540,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	28 775,00	0,00	0,00
2031	<i>Frais d'études</i>	28 775,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		104 120,00	76 540,00	76 540,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		104 120,00	76 540,00	76 540,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				70 410,00
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				146 950,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 044 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 044 000,00									
6 / 1129065	CDC	16/12/2008	29/12/2008	03/01/2010	1 000 000,00	F		4,47	4,60	EUR	A	P	O	A-1
7 / 0963298	Caisse Epargne	16/12/2009	16/12/2009	01/11/2010	19 000,00	F		3,48	3,48	EUR	A	P	O	A-1
8 / 0338057	Banque Populaire	23/12/2010	18/01/2011	18/04/2011	25 000,00	F		3,30	3,34	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					1 044 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		855 335,37					69 718,76	40 356,42	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		855 335,37					69 718,76	40 356,42	0,00
6 / 1129065	N	0,00		825 171,06	9,00	F		4,77	66 312,44	39 360,66	0,00
7 / 0963298	N	0,00		10 310,49	4,83	F		3,48	1 923,47	358,81	0,00
8 / 0338057	N	0,00		19 853,82	11,05	F		3,30	1 482,85	636,95	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		855 335,37					69 718,76	40 356,42	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours					
	855 335,37 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Intérêts	Capital
						Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuar.	Type de taux (3)										
1129065	16/12/2008	04/01/2014	CDC	15	10	F		4,47	F		4,77	825 171,06	825 171,06	PA	PA	825 171,06	35 996,46	39 360,66	66 312,44		
Total												825 171,06	825 171,06			825 171,06	35 996,46	39 360,66	66 312,44		

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer C pour amortissement constant; P pour amortissement progressif; F pour in fine; X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle; T : trimestrielle; M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; X : autres.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Au 01/01/2015

COMPTE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE ENTRÉE	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE COMPTABLE
21318	2	2	Aménagements 2005 à 2008	14/05/2003	45 704,40	30 469,60
2188	3	3	Praticable-chariot	10/10/2008	17 536,95	5 548,45
2188	4	4	Équipement cuisine	29/10/2008	47 058,22	14 888,67
21538	5	5	Travaux fouille	16/07/2008	12 065,85	9 049,40
21318	6	6	Aménagements 2003	31/07/2003	38,49	0,00
2184	7	7	Vestiaires mobiles et cintres antivol	06/04/2009	2 062,80	1 237,68
2188	8	8	Cendriers	06/04/2009	1 816,00	1 089,58
2188	9	9	Vestiaires	06/04/2009	1 150,00	460,00
2188	10	10	Vidéo projecteur salle 2	05/05/2009	6 670,00	2 668,00
2188	11	11	Vidéo projecteur salle 1	05/05/2009	6 245,00	2 498,00
2184	12	12	Tables et chaises	18/12/2008	29 555,00	15 762,69
21318	13	13	Lasure murs extérieurs (travaux en régie)	09/09/2009	8 187,13	5 458,08
2041512	14	14	Fonds de concours transféré	31/12/2009	789 052,52	473 431,52
2128	15	15	Pose châssis sur porte en bois	11/05/2010	1 463,00	548,60
2188	16	16	Auto-laveuse	27/05/2010	2 497,96	1 248,96
21318	17	17	Aménagements 2009	24/02/2009	4 524,05	3 016,05
2041512	14	18	Solde Fond de concours	17/12/2010	43 749,65	28 124,75
2041512	14	19	Étude transférée au Fond de concours	01/01/2011	28 774,80	18 498,10
2128	20	20	Installation grille vers entrée salle 2	30/12/2010	2 180,64	817,74
2128	21	21	Aménagement Parking	15/04/2011	57 314,19	57 314,19
2188	22	22	Rideau métallique	04/07/2011	1 120,00	672,00
2188	23	23	Machine à glaçons creux	11/06/2012	2 104,32	1 473,03
2181	24	24	Protection mur couloir traiteur (travaux en régie)	03/07/2012	1 535,43	1 074,81
2188	25	25	Serrures anti-intrusion salles 1 et 2	02/10/2012	3 150,82	2 205,58
2188	26	26	Installation prises disjoncteurs	02/10/2012	2 084,28	1 458,99
2181	27	27	Bar extérieur (trvx régie)	31/12/2012	894,74	626,33
2181	28	28	Clôture bois chemin chaufferie (trvx régie)	31/12/2012	4 461,06	3 122,73
2181	29	29	Protection murs et porte accès cuisine (trvx régie)	26/08/2013	2 043,42	1 634,74
2135	30	30	Remplacement électrovanne	12/12/2013	1 201,78	961,42
2051	31	31	Visite virtuelle 360°	23/07/2014	1 570,00	1 256,00
2188	32	32	Matériel de sonorisation salle 1	18/08/2014	2 108,33	1 897,50
2183	33	33	PC portable Lenovo L430 14"	08/12/2014	669,09	0,00

ETAT DES AMORTISSEMENTS

au 31/12/2015

Montants en Euros

N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE D'ACQUISITION	COMPTE	DURÉE D'AMORT	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORT. ANTERIEURS	AMORT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	VNC au 31/12
14	14	Fonds de concours transféré	31/12/2009	2041512	15	789 052,52	263 017,50	52 603,50	315 621,00	473 431,52
14	18	Solde Fond de concours	17/12/2010	2041512	14	43 749,65	12 499,92	3 124,98	15 624,90	28 124,75
14	19	Étude transférée au Fond de concours	01/01/2011	2041512	14	28 774,80	8 221,36	2 055,34	10 276,70	18 498,10
TOTAL1 : COMPTE = 2041512, SUB ÉQUIPMT GFP RATTACHEMENT BÂT						861 576,97	283 738,78	57 783,82	341 522,60	520 054,37
31	31	Visite virtuelle 360°	23/07/2014	2051	5	1 570,00	0,00	314,00	314,00	1 256,00
TOTAL1 : COMPTE = 2051, LOGICIELS						1 570,00	0,00	314,00	314,00	1 256,00
15	15	Pose châssis sur porte en bois	11/05/2010	2128	8	1 463,00	731,52	182,88	914,40	548,60
20	20	Installation grille vers entrée salle 2	30/12/2010	2128	8	2 180,64	1 090,32	272,58	1 362,90	817,74
TOTAL1 : COMPTE = 2128, AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉGMTS						3 643,64	1 821,84	455,46	2 277,30	1 366,34
2	2	Aménagements 2005 à 2008	14/05/2003	21318	15	45 704,40	12 187,84	3 046,96	15 234,80	30 469,60
13	13	Lasure murs extérieurs (travaux en régie)	09/09/2009	21318	15	8 187,13	2 183,24	545,81	2 729,05	5 458,08
17	17	Aménagements 2009	24/02/2009	21318	15	4 524,05	1 206,40	301,60	1 508,00	3 016,05
TOTAL1 : COMPTE = 21318, AUTRES BATIMENTS PUBLICS						58 415,58	15 577,48	3 894,37	19 471,85	38 943,73
30	30	Remplacement électrovanne	12/12/2013	2135	10	1 201,78	120,18	120,18	240,36	961,42
TOTAL1 : COMPTE = 2135, INSTALL,AMÉNGMT DES CONSTRUCT°						1 201,78	120,18	120,18	240,36	961,42
5	5	Travaux fouille	16/07/2008	21538	20	12 065,85	2 413,16	603,29	3 016,45	9 049,40
TOTAL1 : COMPTE = 21538						12 065,85	2 413,16	603,29	3 016,45	9 049,40
24	24	Protection mur couloir traiteur (travaux en régie)	03/07/2012	2181	10	1 535,43	307,08	153,54	460,62	1 074,81
27	27	Bar extérieur (trvx régie)	31/12/2012	2181	10	894,74	178,94	89,47	268,41	626,33
28	28	Clôture bois chemin chaufferie (trvx régie)	31/12/2012	2181	10	4 461,06	892,22	446,11	1 338,33	3 122,73
29	29	Protection murs et porte acces cuisine (trvx régie)	26/08/2013	2181	10	2 043,42	204,34	204,34	408,68	1 634,74
TOTAL1 : COMPTE = 2181, INSTALL GNLES, AGENCEMENTS, ..						8 934,65	1 582,58	893,46	2 476,04	6 458,61
33	33	PC portable Lenovo L430 14"	08/12/2014	2183	1	669,09	0,00	669,09	669,09	0,00
TOTAL1 : COMPTE = 2183, MATÉRIEL BUREAU INFORMATIQUE						669,09	0,00	669,09	669,09	0,00
7	7	Vestiaires mobiles et cintres antivol	06/04/2009	2184	15	2 062,80	687,60	137,52	825,12	1 237,68
12	12	Tables et chaises	18/12/2008	2184	15	29 555,00	11 821,98	1 970,33	13 792,31	15 762,69
TOTAL1 : COMPTE = 2184, MOBILIER						31 617,80	12 509,58	2 107,85	14 617,43	17 000,37
3	3	Praticable-chariot	10/10/2008	2188	10	17 536,95	10 234,80	1 753,70	11 988,50	5 548,45
4	4	Equipement cuisine	29/10/2008	2188	10	47 058,22	27 463,73	4 705,82	32 169,55	14 888,67
8	8	Cendriers	06/04/2009	2188	15	1 816,00	605,35	121,07	726,42	1 089,58
9	9	Vestiaires	06/04/2009	2188	10	1 150,00	575,00	115,00	690,00	460,00
10	10	Vidéo projecteur salle 2	05/05/2009	2188	10	6 670,00	3 335,00	667,00	4 002,00	2 668,00
11	11	Vidéo projecteur salle 1	05/05/2009	2188	10	6 245,00	3 122,50	624,50	3 747,00	2 498,00
16	16	Autolaveuse	27/05/2010	2188	10	2 497,96	999,20	249,80	1 249,00	1 248,96
22	22	Rideau métallique	04/07/2011	2188	10	1 120,00	336,00	112,00	448,00	672,00
23	23	Machine à glaçons creux	11/06/2012	2188	10	2 104,32	420,86	210,43	631,29	1 473,03
25	25	Serrures anti-intrusion salles 1 et 2	02/10/2012	2188	10	3 150,82	630,16	315,08	945,24	2 205,58
26	26	Installation prises disjoncteurs	02/10/2012	2188	10	2 084,28	416,86	208,43	625,29	1 458,99
32	32	Matériel de sonorisation salle 1	18/08/2014	2188	10	2 108,33	0,00	210,83	210,83	1 897,50
TOTAL1 : COMPTE = 2188, AUTRES IMMOS CORPORELLES						93 541,88	48 139,46	9 293,66	57 433,12	36 108,76
TOTAL GÉNÉRAL						1 073 237,24	365 903,06	76 135,18	442 038,24	631 199,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 100,00	
	<u>Biens ou catégories de biens amortis :</u>	18 décembre 2008
	<u>Durée:</u>	
	Frais d'études 5	/
	Frais d'insertions 5	/
	Logiciels 5	/
	Matériel de bureau et informatique 5	/
	Mobilier 15	/
	Autres immobilisations corporelles 10	/
	Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivités 15	10 février 2011
	Autres agencements et aménagements 8	/
	Autres bâtiments publics 15	/
	Autres réseaux 20	/

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ; Provisions pour litiges ; provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...) ;						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		69 750,00	I 69 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		69 750,00	69 750,00
1641	Emprunts en francs ou Euros	69 750,00	69 750,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	69 750,00	0,00	0,00	69 750,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		76 540,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		76 540,00	76 540,00
28041512	GFP de rattachement bât & inst	57 784,00	57 784,00
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.	314,00	314,00
28128	Autres Ag. et Am. de Terr.	456,00	456,00
281318	Autres bâtiments publics	3 895,00	3 895,00
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	120,00	120,00
281538	Autres réseaux	604,00	604,00
28181	Instal.Gén.,Ag.&Am. des Const.	895,00	895,00
28183	Mat.de bureau et informatique	670,00	670,00
28184	Mobilier	2 108,00	2 108,00
28188	Autres	9 294,00	9 294,00
4817	Pén.de Renég. de la Det.	400,00	400,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	76 540,00	0,00	113 208,00	0,00	189 748,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	69 750,00
Ressources propres disponibles IV	189 748,00
Solde V = IV - II(6)	119 998,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	N° Inventaire	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Compte	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL					2 000,00	400,00	400,00	1 200,00
2014	34	Frais de renégociation du contrat de prêt 1263602	5	4817	2 000,00	400,00	400,00	1 200,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III);

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (SALLE DE L'ASTRAGALE)	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE		1	1	
TECHNIQUE				
SOCIAL				
MEDICO-SOCIALE				
MEDICO-TECHNIQUE				
SPORTIVE				
CULTURELLE				
ANIMATION				
POLICE MUNICIPALE				
Agent Chargé de l'entretien de la salle		1	0	
EMPLOIS NON CITES		1	0	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		2	1	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
Date de convocation :/...../.....	
Présenté par le Maire (1), A COURNON D'AUVERGNE le Le Maire (1), Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session A COURNON D'AUVERGNE le	
Les membres du Conseil Municipal (2),	
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... / ... / ..., et de la publication le ... / ... /	
A COURNON D'AUVERGNE, le/...../.....	

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général
 (2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...